

ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : asacanalille@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIERATIONS N° 2024-4

REUNION DU 27 MARS 2024

Objet : Election des représentants à l'Association des Canaux de l'Aval de Vinça

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'ASA du Canal d'Ille, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par Thibaud MARGALET, Président de l'ASA, José COLCHERO, Syndic, faisant office de secrétaire.

Présents : Julien BOUSQUET, Béatrice BOUZAN, Patrice CALMON, José COLCHERO, Robert GILI, Thibaud MARGALET, Marc PHILIP, Cédric SANCHEZ et Marc SIMON, syndics titulaires, Etienne MARGALL, syndic suppléant.

Daniel BLANC donne pouvoir à Béatrice BOUZAN
Nicolas GRANDE donne pouvoir à Thibaut MARGALET

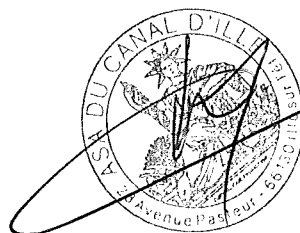
Le président rappelle que l'ASA doit désigner un représentant et un suppléant pour participer aux réunions de l'Association des Canaux de l'Aval de Vinça.

Le Président représente le membre titulaire et demande qui souhaite être suppléant. Monsieur Cédric SANCHEZ est seul candidat.

Après délibération, les syndics :

- Approuvent à l'unanimité la désignation de Thibaut MARGALET, Président comme titulaire et de Cédric SANCHEZ comme suppléant à l'Association Canaux Aval Vinça :
- Autorisent le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président de l'ASA,

Thibaut MARGALET